



**RAPPELER QUELQUES CONSEILS DE PRUDENCE, MEME S'ILS SEMBLENT  
ELEMENTAIRES, N'EST PAS INUTILE**

**Remarque :** le texte ci-dessous a été largement inspiré du site Internet Grimabu (Groupe interprofessionnel fribourgeois de prévention contre la maltraitance et les abus sexuels sur les enfants).

La majorité des actes d'ordre sexuel sur des enfants sont commis par des membres de la famille ou des proches de la victime. Cependant, l'inconnu qui propose des bonbons à de tous jeunes enfants, dans le but de les attirer dans un endroit retiré, n'est pas un mythe du passé. Les enfants de moins de 16 ans peuvent se protéger de tels dangers s'ils respectent des règles générales de comportement.

De leur côté, les adolescent-e-s doivent vivre avec des nouvelles réalités : incitation à l'excès d'alcool ou consommation, à leur insu, de boissons contenant des drogues, confrontation à la pornographie ou encore utilisation, d'une manière non-conforme à la loi, des moyens de communication tels que téléphones portables ou Internet. Les enfants et adolescent-e-s peuvent se protéger en tenant compte de quelques conseils de prudence lors de l'utilisation des moyens de communication modernes.

**CONSEILS DE PRUDENCE POUR PARENTS**

Les parents, premiers responsables de l'éducation de l'enfant, trouveront ci-après quelques conseils destinés à protéger leur enfant de différents dangers.

**ENFANTS, ADOLESCENT-E-S ET SEXUALITE**

- Il est important de parler de sexualité avec votre enfant, mais il ne faut pas le faire n'importe comment et n'importe quand ;
- dans la mesure du possible, trouvez un moment où vous disposez de temps et d'un espace propice à la confiance ;
- laissez émerger les questions chez votre enfant et répondez-y lorsqu'elles se présentent, mais n'allez pas au-delà de la demande de l'enfant et adaptez votre réponse à l'âge de l'enfant ;
- donnez-lui une réponse claire et vraie, ne dites pas de mensonges, n'essayez pas d'édulcorer la vérité ;
- si vous ne savez pas quelle réponse donner, dites à l'enfant que vous en chercherez une ultérieurement ;
- gardez-vous d'être intrusif-ve dans la vie et l'intimité de votre enfant ; ne le contraignez pas à vous raconter le détail de ses propres expériences. La sexualité est un domaine intime où la pudeur doit être respectée ;
- ne lui imposez pas le spectacle de votre intimité (nudité, vie intime par exemple) ;



- ne lui parlez pas de vos propres expériences sexuelles ;
- ne le prenez jamais comme confident de vos propres difficultés dans ce domaine.

## **CONSEILS POUR L'UTILISATION DE L'ORDINATEUR**

### **Quelques règles de base améliorent la sécurité de votre enfant sur Internet**

- installez l'ordinateur équipé d'une connexion à Internet dans une pièce commune où vous pouvez en tout temps avoir accès à l'écran, et non pas dans la chambre de votre enfant ;
- fixez des règles avec votre enfant pour qu'il sache à quels moments et pendant combien de temps il/elle a le droit de surfer sur Internet ;
- établissez avec votre enfant une liste des sites Internet adaptés à son âge ;
- équipez votre ordinateur de programmes de protection, notamment de filtres de contenus érotiques ou pornographiques ;
- rappelez-lui qu'il est interdit de publier une photographie d'une autre personne sur Internet, sans l'accord de celle-ci ;
- maintenez toujours un lien de confiance avec votre enfant afin que ce soit clair qu'il/elle peut vous parler en tout temps et que vous n'êtes pas en colère s'il/elle vous raconte qu'il/elle a vu des textes ou des images non-conformes sur Internet ou qu'il a été victime d'agissements répréhensibles sur Internet.

### **SOYEZ VIGILANT - E !**

- faites connaissance avec ses copains et copines, invitez-les chez vous pour apprendre à mieux les connaître ;
- quand votre enfant passe une nuit chez un copain ou une copine, demandez-lui chez qui il va et téléphonez aux parents pour fixer des règles pendant ce séjour ;
- fixez, d'entente avec votre enfant, les heures de rentrée ;
- soyez prêt-e à aller chercher votre enfant en voiture lorsqu'il n'a plus la possibilité d'utiliser les moyens de transports publics, surtout en cas de rentrée tard dans la soirée ou au milieu de la nuit.